

Quelle est l’importance des passeports numériques de produit pour notre économie circulaire ?

24 avril 2023, 17:02

Thomas Vandenhaute
Stefan Milis

Les passeports de matériaux livrent des informations concernant tous les processus, composants et matières premières entrant dans la fabrication de votre produit. Ces informations facilitent toute réutilisation ultérieure du produit ou le recyclage optimal des constituants. Dans les années à venir, la réglementation européenne rendra ces passeports obligatoires dans de nombreux secteurs industriels. La détermination de la durabilité de tout produit repose de surcroît sur ces données. C’est pourquoi, les PME ont intérêt à s’y prendre tôt.

Définition d’un passeport de matériaux ou d’un passeport numérique de produit

Les consommateurs, régulateurs et partenaires de la chaîne de valeur comptent de plus en plus sur une vision claire de la circularité et de la durabilité des produits et services. Le passeport numérique de produit ou de matériaux répond entre autres aux questions suivantes : Quelle est la composition de ce produit ? Quelle est l’origine des matériaux ? Comment ont-ils été produits ? Quelles sont les filières de collecte ou de fin de vie ? Comment sera-t-il traité au mieux dans la perspective d’une réutilisation ? Les réponses à ces questions permettent aux clients de prendre

des décisions d’achat éclairées, de transmettre des informations utiles le long de la chaîne d’approvisionnement et de procéder plus facilement à la réparation, au remanufacturing ou au recyclage des produits concernés. Elles encouragent la conception et la fabrication de produits durables tout en aidant les entreprises à créer de la valeur grâce à la mise en œuvre de modèles économiques circulaires basés sur les services (notamment utilisation optimale ou maintien de la condition du produit).

Les passeports numériques de produit ou de matériaux :

- fournissent des informations transparentes concernant les matériaux et procédés utilisés, d’un bout à l’autre du cycle de vie d’un produit
- accompagnent tout produit d’un bout à l’autre de son parcours le long de la chaîne circulaire
- rendent possible la transition vers une économie circulaire en améliorant ce faisant l’efficacité énergétique et matérielle, en prolongeant la durée de vie des produits et en optimisant l’usage des produits et l’emploi des matériaux
- améliorent la transparence, la traçabilité et la cohérence pour chacun des acteurs de la chaîne de valeur
- aident les entreprises à surveiller certaines indicateurs et à publier des déclarations de durabilité
- contribuent à la prise de décisions éclairées et plus respectueuses de l’environnement afin d’améliorer la durabilité au niveau de la conception, de la production et de la consommation.

Statut des passeports numériques de produit, où en est-on ?

Le récent règlement européen sur l’éco-conception de produits durables et circulaires (ESPR) nous rapproche clairement de l’adoption d’un passeport numérique de produit. Tous les produits réglementés se verront attribuer un passeport numérique de produit contenant des informations sans équivoque concernant leurs caractéristiques, leur production et leur phase d’utilisation. Les entreprises qui commercialisent des produits en Europe devront progressivement se conformer au règlement DPP. L'introduction de la réglementation relative aux passeports numériques de produit en est encore à sa phase initiale. Comme on peut s’y attendre, les informations que contient un passeport numérique dépendent amplement du type de produit. Il appartient à chaque secteur de définir les mesures que les entreprises devront prendre pour se conformer à la nouvelle législation. Le passeport numérique de produit apparaît d’ores et déjà dans la réglementation sur les batteries, en vertu de laquelle toutes les grandes batteries se verront obligatoirement attribuer un code individuel recelant des informations sur leur usage, les matériaux employés, etc. afin d’en saisir les modalités de réutilisation ou de recyclage à la fin de leur durée de vie utile.

Pourquoi agir sans attendre ?

En dépit d’un certain nombre de défis et d’incertitudes, les entreprises gagneront à se préparer dès à présent à l'introduction de passeports numériques. Même avant que la réglementation soit effective, les entreprises sont confrontées à des défis qu’un passeport de matériaux suffirait à relever. Pour de nombreuses PMEs, la demande d’informations émanant d’entreprises de grande envergure (souvent soumises au reporting RSE) et portant sur la durabilité de leurs projets se concrétisera plus vite que la réglementation.

La préparation de tout passeport de matériaux repose dans une large mesure sur la gestion d’informations relatives au produit. En outre, ces données particulièrement précieuses permettent de déterminer l’empreinte environnementale du produit (Product Environmental Footprint) surbase

d’une analyse de son cycle de vie (ACV). C’est pourquoi les PMEs pourraient déjà se livrer à une évaluation des informations à inclure, à la collecte des données produit disponibles et à la recherche éventuelles des informations manquantes. Ne vous inquiétez pas, la technologie et les outils de mise en œuvre efficace d’un passeport de matériaux existent bel et bien.

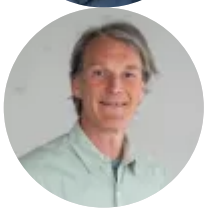
Besoin d’un coup de pouce pour concrétiser vos ambitions ?

Si vous avez des questions à ce sujet ou si vous devez d’ores et déjà relever ce défi, n’hésitez pas à prendre contact avec nous: nous pourrons étudier ensemble les modalités d’un accompagnement lors de la collecte et de la préparation des informations destinées à votre passeport numérique de matériaux.

Auteurs



Thomas Vandenhaute



Stefan Milis